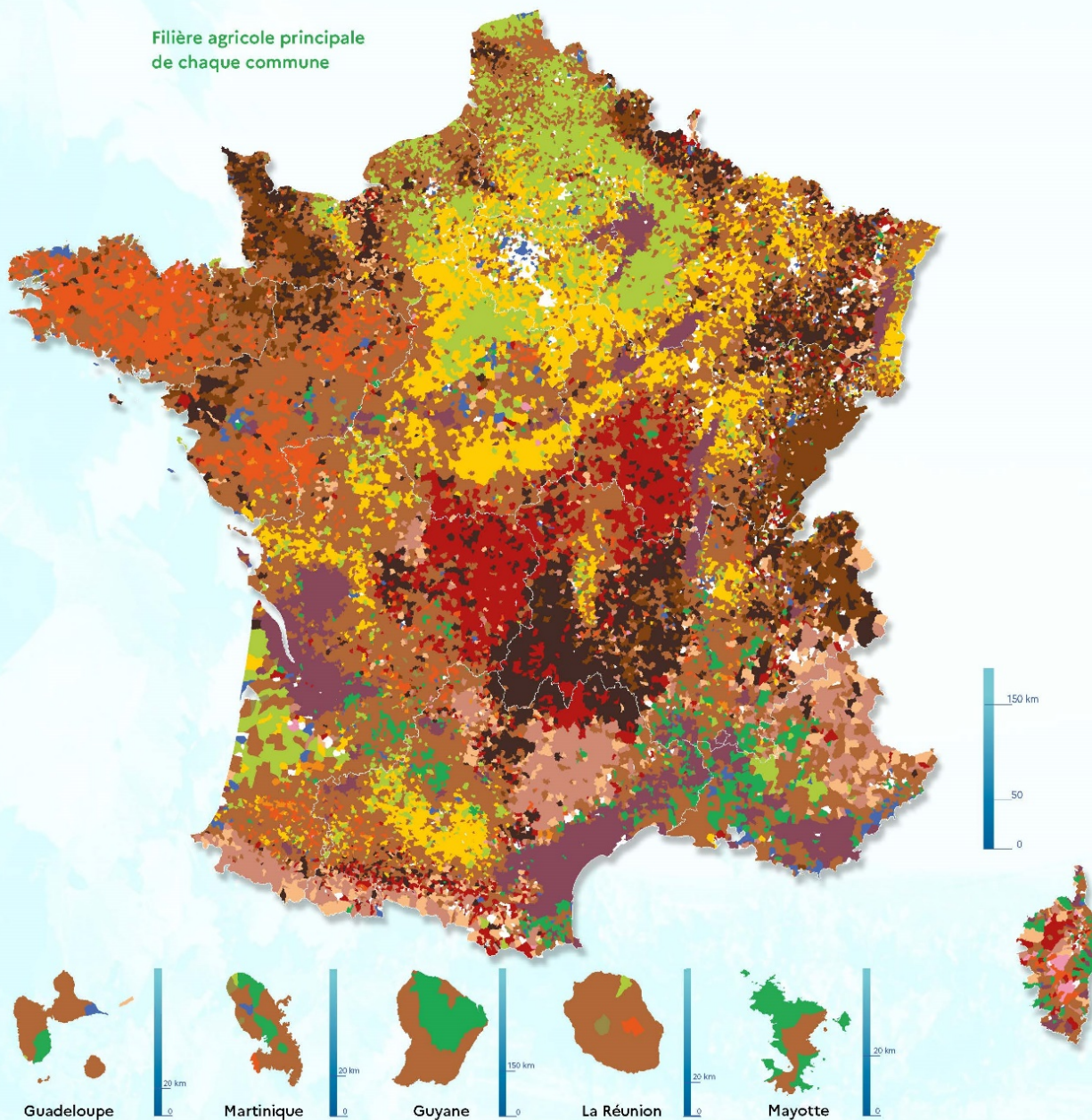


Spécialisation territoriale de la production agricole en 2020

Filière agricole principale
de chaque commune



Orientation technico-économique des communes

Productions végétales

- Céréales et/ou oléoprotéagineux
- Autres grandes cultures
- Fruits ou autres cultures permanentes
- Légumes ou champignons
- Fleurs et/ou horticulture diverse
- Viticulture

Productions animales

- Bovins lait
- Bovins viande
- Bovins mixte
- Ovins ou caprins
- Équidés et/ou autres herbivores
- Porcins
- Volailles
- Combinaisons de granivores (porcins, volailles)

Autres

- Polyculture et/ou polyélevage
- Sans exploitation

L'orientation technico-économique (Otex) correspond ici à l'Otex dominante calculée au niveau communal.

Elle dépend de la production agricole dominante observée à cet échelon géographique, c'est-à-dire générant au moins les deux tiers de la production brute standard (PBS) de la commune.

Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la PBS, par hectare ou par tête d'animal présent dans la commune.

Édition 2021
ISBN : 978-211-162015-5
Réf. : Carte-RA2020-otex

Source : Agreste - Recensement agricole 2020, données provinciales
© Agreste 2021 - 100%
C'est à vous de donner votre avis sur les données et les services de Agreste.
à www.agreste.ministère.de.l'agriculture.et.de.l'alimentation.fr